Piles et accumulateurs

Les piles qui se recyclent

Tous les types de piles peuvent êtres déposés dans les bornes de collecte, ainsi que toutes les petites batteries que l'on trouve dans les appareils électriques :

- téléphone portable,
- ordinateur portable,
- outillage portatif,
- caméscope,
- calculatrice etc.

Les piles rechargeables sont également à déposer dans les bornes.

Où déposer les piles usagées?

Dans les déchèteries, où des bacs sont dédiés à ces produits.

Dans les magasins des grandes enseignes de la distribution alimentaire.

Chez les commerçants de proximité comme les quincailleries, librairies papeteries, points presse, tabacs, bazars …

Dans les magasins spécialisés comme les magasins de jouets, de sport, de bricolage électricité, les jardineries, les audioprothésistes …

Enfin, certains lieux publics sont équipés de bornes de collecte comme les mairies, les écoles …

Pourquoi faut-il trier les piles usagées ?

Parce qu'au-delà de la simple volonté de limiter les impacts sur l'environnement, la valorisation des piles et petites batteries représente de véritables enjeux.

On recycle pour :

- éviter de gaspiller des ressources naturelles rares et présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc ou le nickel ;
- produire, après recyclage, des alliages et des métaux à valeur ajoutée (acier, ferromanganèse) qui seront utilisés dans de nombreuses industries ;
- éviter d'introduire dans les ordures ménagères (destinées à l'élimination par incinération) des traces de métaux lourds, contenus dans certains types de piles.

Liens utiles
http://www.jerecyclemespiles.com
Trouver un point de collecte près de chez vous